

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/La-presence-militaire-toujours-en-vigueur-dans-le-gouvernement-du-Bresil>

La présence militaire toujours en vigueur dans le gouvernement du Brésil.

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : samedi 19 juillet 2008

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Kirschke est le fondateur du Mouvement de Justice et des Droits de l'Homme du Río Grande do Sul et est l'un des plus anciens militant des Droits de l'Homme au Brésil. Il soutient que le regard hégémoniste des militaires de son pays a impulsé le tristement célèbre « Plan Condor ». Kirschke se rappelle aussi des opérations réalisées par le Brésil en Argentine au début des années 70.

Par Gustavo Veiga

[Página 12](#). Buenos Aires, le 14 juillet 2008.

[Leer en español](#)

Pourquoi soutenez-vous que le Plan le Condor est né au Brésil ?

Je m'appuie sur des faits clairs et connus. Et il est important de souligner que l'appareil répressif brésilien a toujours travaillé de façon proche avec l'appareil répressif argentin. Même, quand en Argentine il y avait une démocratie, avant le coup de 1976. Mon pays a inauguré la doctrine de la « Sécurité Nationale » en 1964, avec la dictature. Quelque chose que nos nations ne connaissaient pas. Et, cette année là, le Brésil a commencé à organiser ses services d'intelligence. Jusqu'alors, de des services si bien élaborés, si bien pensés pour faire du mal, n'existaient pas. Il y a eu la figure très importante du général Golbery do Couto e Silva, qui s'est chargée de le faire.

Vous avez parlé de faits connus. Quels sont-ils ?

Le premier est une opération que le Brésil réalise à Buenos Aires. Une opération classique des années 70. En Argentine on avait donné asile à un colonel de l'armée brésilienne, Jefferson Cardin d'Alencar Osorio, avec son fils et un neveu. Ils l'ont arrêté et amené à Río de Janeiro, où il est resté en prison sept ans.

Pourquoi l'ont-ils arrêté ?

Pour des raisons politiques. Ce colonel était un type très intéressant, qui avait été à la tête d'un groupe guerrillero après le coup d'Etat. Il s'était exilé à Montevideo, où il s'est organisé pour entrer au Brésil. Il a pris des radios, a assailli des casernes et était sorti de la capitale uruguayenne en taxi dans des circonstances assez folles.

Y a-t-il eu un autre épisode en Argentine dans lequel les forces armées brésiliennes ont participé ?

Oui. En 72, un major de l'armée brésilienne, Joaquim Pires Cerveira, s'était exilé à Buenos Aires avec un jeune étudiant, Joao Batista Rita Pereda, et ils ont été arrêtés. Ils les ont aussi amenés à Río de Janeiro, où quelques personnes ont vu comment ils ont été cruellement torturés. Les deux ont disparu. Et comme au Brésil ces faits n'étaient pas publiés, la nouvelle est sortie dans *The Guardian*, un quotidien britannique qui écrit jusqu'au nom de la rue où ils avaient été torturés.

Jusqu'à présent vous avez mentionné deux cas qui concernent des militaires. Y a-t-il eu aussi de victimes civiles ?

Je n'ai pas de date précise, mais notre militant, Félix Luis Camargo, un noir, grand et fort et qui était guérillero. Il vivait au Chili et voyageait vers Montevideo, alors quand il fait escale à Ezeiza [Aéroport International de Buenos Aires, Argentine] ils l'ont sorti de l'avion. J'ai parlé de son cas en Uruguay. Un pays où a été un diplomate brésilien très important, Tim Correa sur qui seulement récemment ils ont obtenu preuves pour le lier avec la création d'un service secret à Itamaraty, au sein de la diplomatie brésilienne. Ce monsieur est allé aussi à Buenos Aires, où il a demandé l'arrestation de quelqu'un, un moment après un avion de la Force Aérienne brésilienne partait vers Ezeiza, où l'on remettait le détenu et cet ambassadeur signait un reçu aux répresseurs.

Est-il certain qu'une autre pièce clef du Plan le Condor fut l'ambassadeur brésilien à Santiago de Chile quand s'est produit le coup d'état contre le gouvernement de Salvador Allende ?

Oui, ils l'appelaient le cinquième membre de la Junte, avec l'armée, la marine, l'aéronautique et les gendarmes. Ce sont des militaires chiliens qui le disaient. Il s'agit d'Antonio Cámara Canto, qui était en plus accompagné par une quantité importante d'agents brésiliens, du service national d'informations et de la police fédérale de notre pays. Son travail était de suivre les cinq mille exilés brésiliens qui se trouvaient au Chili. Notez qui vivaient là : Fernando Henrique Cardoso, José Serra, qui est aujourd'hui le gouverneur de San Pablo et notre grand pédagogue, Paulo Freire. Tous des gens très qualifiés qui étaient partis du Brésil après le coup de d'Etat de 1964. Même, avant qu'Allende n'arrive au pouvoir au Chili.

De quelle manière a été impliqué Cámara Canto dans le Plan le Condor ?

Dans le livre de l'ex-ambassadeur des Etats-Unis, on explique ce qu'il faisait et un autre diplomate qui a fait des déclarations devant le sénat des États-Unis a dit que Cámara Canto a invité quelques ambassadeurs à appuyer le coup d'Etat au Chili. La nuit du 11 septembre 1973, dans la magnifique propriété de l'ambassade brésilienne de Santiago, le type criait : nous avons gagné, nous avons gagné... Cet ambassadeur est resté au Chili jusqu'en septembre 75. Pourquoi cette date ? Parce que dans les derniers jours de novembre et les premiers décembre il y a eu une fameuse réunion à Santiago de Chile où on a formellement décidé lancer l' « Opération Condor ». Et les préparatifs se sont faits avec la participation de Cámara Canto.

Et y avait-il aussi des militaires brésiliens ?

C'est seulement récemment qu'a été connu le nom d'un colonel brésilien qui a participé à cette réunion. Car les militaires brésiliens ont pris énormément de précautions pour ne pas laisser des traces de ce qu'ils faisaient. Nous savions qui étaient les militaires d'autres pays, mais du Brésil, on l'a su seulement depuis peu. Dans le cadre de la doctrine de la Sécurité Nationale, où les frontières géographiques n'étaient pas prises en compte, alors que les idéologiques l'ont été, le Brésil, pour nos militaires, devait être la nation hégémonique de la région. Et ils ne permettraient pas qu'il y ait aux frontières, des gouvernements de gauche ou, du moins, progressistes. C'était intolérable. De là « l'Opératif 30 Heures », quelque chose d'impressionnant...

Celui qui avait été planifié pour envahir l'Uruguay si le général Líber Seregni gagnait les élections présidentielles ?

Oui, ils l'ont nommé ainsi parce que le Brésil occuperait pendant 30 heures l'Uruguay. C'étaient en 1971. Si Seregni gagnait, les militaires prendraient le pays. Aujourd'hui, en plus des documents, nous avons des déclarations. Les élections en Uruguay étaient si inquiétantes qu'il y a eu des réunions entre notre président, le général Garrastazu Medici, Richard Nixon, Henry Kissinger et Vernon Walters pour traiter ce sujet. Un militaire brésilien a dit en janvier 2007 lors d'une émission de TV qui s'appelle Historia, que les uruguayens avaient demandé l'invasion pendant le gouvernement de Pacheco Areco. Le journaliste qui l'interviewait, qui en sait beaucoup sur le Plan Condor a été surpris quand il l'a entendu dire cela.

Sait-on à peu près combien d'argentins se sont réfugiés au Brésil dans les années 70 ?

Nous avons reçu plus de 2000 personnes. Mais je ne sais pas combien d'argentins, combien d'uruguayens, combien de chiliens. Et nous l'avons toujours fait en collaboration avec l'Acnur.

Quel a été le rôle de l'Église de votre pays dans la défense des Droits de l'Homme ? Y a-t-il eu des efforts isolés comme ceux d'Elder Camara ou d'Evaristo Arns ou les a-t-on appuyés institutionnellement ?

Il s'agissait d'évêques isolés. Avec le coup de d'Etat de 1964, l'Église avait mis en marche la « marche avec Dieu et pour la liberté ». « Tradition, Famille et Propriété ». Juste à ce moment avait passé par le Brésil un prêtre étranger qui avait rassemblé des foules sur les places de San Pablo, Río et Porto Alegre, en parlant un peu en portugais et un peu en espagnol. : « Frères... ! », disait-il (et il limite). Il tenait un sermon contre les communistes. Il apparaissait à la télévision avec un chapelet, et une image de la vierge. Cela a été dans des temps du « pré- coup ». Et des évêques importants s'étaient mis dedans. Jusqu'à ce qu'après, d'autres, commencent à apparaître publiquement contre la dictature.

Vous nous avez dit que les militaires brésiliens n'ont pas laissé de traces. Sur quoi vous basez- vous pour l'affirmer ?

Ils ont pris tant de précaution que, aujourd'hui, en Argentine il y a une grande quantité de militaires détenus, en Uruguay il y a deux ex-présidents jugés et au Chili ils viennent de condamner le général Contreras pour le crime du général Prats. Mais au Brésil il n'y a pas de condamnés. Bien que maintenant, après avoir travaillé avec le procureur italien Giancarlo Capalbo du Tribunal Pénal de Rome, depuis le 7 décembre 1999, nous avons les cas de deux italo-argentins disparus au Brésil. Et, le 24 décembre 2007, la justice italienne a demandé l'arrestation de 146 répresseurs du Pérou, de la Bolivie, du Paraguay, du Chili, de l'Uruguay, de l'Argentine et du Brésil. Jusque là, les militaires brésiliens n'avaient jamais été inquiétés pour rien.

Combien de membres des forces armées de votre pays sont impliqués dans ce groupe ?

Treize.

Dans quelle période ont été commis les délits qu'on leur impute ?

En 1980, dans mon premier cas, nous enquêtons sur l'opératif réalisé à l'aéroport El Galeano, à Río de Janeiro, le 12 mars de cette année là. C'est le procès de la séquestration de Horacio Campiglia et de Mónica Pinus de Binstock. Il y a aussi un autre le 26 juin à Uruguayana, où a disparu Lorenzo Ismael Viñas, fils de David Viñas [écrivain argentin]. Il venait en omnibus vers le Brésil. C'est très intéressant du point de vue juridique, parce qu'en 1979 il y a eu une amnistie. Et quand la presse a cherché l'actuel ministre brésilien de la Justice, Tarso Neves, un homme de gauche, pour le questionner sur ces affaires, il a répondu que l'amnistie avait tout gommé. Ses collègues journalistes, insistants, lui ont dit qu'il s'était trompé parce que les délits étaient de 1980 et la loi les couvrait jusqu' en août 1979. Mais Neves, qui était mon ami, bien que je ne puisse pas dire que maintenant il le soit, a commencé à leur répondre que comme c'était des homicides, les homicides des années 80 étaient prescrits. Bien qu'il oublât que comme c'est une séquestration avec disparition, le crime n'est pas prescrit. Avec la publication de ces informations, les militaires sont devenus fous. Et l'un d'eux, à la retraite, m'a attaqué en justice. Même un sergent m'a jugé. Et si je montrais la plainte, il consacrait deux pages à dire : « j'ai fait partie de l'appareil répressif de l'armée avec beaucoup d'orgueil parce que nous avons combattu le communisme".

Quelle est votre vision des procès qui ont cours en Argentine contre les répresseurs de la dernière dictature ?

Je dirais que l'Argentine est celui qui est le plus avancé parmi tous les pays de la région. Il y a eu une lutte de son peuple, à travers des organisations de Droits de l'Homme et aussi une plus grande conscience de ce qui est arrivé. Trente mille disparus ! S'il vous plaît ! C'est quelque chose de si grand qu'il n'y a pas en Argentine de personne qui n'ait pas de parent, un ami ou une connaissance disparue. Cela a fait réagir le peuple argentin d'une manière très juste. Et bien que cela n'avancât dans un premier moment, la Cour Suprême a décidé l'inconstitutionnalité des lois d' « obéissance due » et du « point final » pour que vraiment commencent à avancer les choses. De plus, vous avez à travers un membre de la Cour une position extraordinaire basée sur les concepts du droit international dont, au Brésil, nous avons besoin.

Les forces armées continuent-elles d'avoir beaucoup d'influence sur le pouvoir politique ? Cela nous amène à penser qu'il sera très difficile d'avancer vers des procès contre les tortionnaires.

Je pense que oui. Est-ce qu'ils ont fait un pacte avec les gouvernements, y compris avec celui de Lula, pour maintenir le *statu quo*. Il est incompréhensible que jusqu'à aujourd'hui ils continuent à être intouchables. Les fichiers de la répression ne sont pas ouverts. Les Nations Unies ont formellement demandé au Brésil de les ouvrir. Et rien. Il existe une sentence d'octobre dernier de la Justice Fédérale qui détermine l'ouverture des fichiers. Et rien... Il y a un pacte pour qu'on ne touche pas certaines choses. Lula a un général dans un bureau voisin, Jorge Félix, qui pendant un entretien a dit qu'il n'admettait pas que les archives soient ouvertes parce que alors là, allaient apparaître des choses terribles. *Folha do San Pablo* a publié ces déclarations. Il me semble que le président aurait dit à ce général, adieu, partez. Ces énormités ne peuvent pas être dites. Le président est le responsable de la Sécurité Institutionnelle. Et il l'est depuis le premier mandat de Lula.

Des situations de ce type se produisent-elles parce que le président permet qu'il y ait une impunité ?

Dans la transition de Cardoso à Lula, le bulletin officiel a publié un décret avec la signature de Fernando Henrique en augmentant les périodes pour l'ouverture des fichiers. Il n'aurait pas signé une chose pareille, juste le dernier jour de son gouvernement s'il n'y avait pas eu de concertation. De plus, cela peut être une sottise, mais Collor de Melo a proposé une loi au Congrès brésilien qui protège le classement et le déclassification de documents et dit, qui peut déclasser et qui ne le peut pas. Seul le président de la Nation peut le faire avec les documents ultrasecrets. Une autre chose : Lula a créé un comité interministériel pour examiner les documents et les reclassifier, qui ne s'est jamais réuni. Et il l'a fait lors de son premier mandat.

Il est évident que vous n'êtes pas tout à fait d'accord avec les décisions que Lula prend.

De plus, il doit faire appliquer une décision judiciaire qui est arrivée jusqu'à la Cour Suprême et il ne le fait pas. C'est sur la question d'Araguaia. Il y a presque trente ans un groupe de parents de guérilleros disparus ont porté une plainte auprès de la Justice Fédérale pour savoir où étaient les corps. Et voilà qu'ils ont obtenu au moyen d'un avocat, Luis Eduardo Greenhalg, une décision favorable : que les fichiers soient ouverts pour le sujet d'Araguaia. Mais ensuite le président a envoyé l'Avocat Général de la Nation pour déposer un recours contre cette décision. La Cour a ratifié l'ouverture en octobre, neuf mois ont passé et jusqu'à aujourd'hui - l'enfant peut déjà naître (sourit), bien que la sentence ne soit pas appliquée. Et ces archives sont dans les mains de l'armée. Une armée dont le pouvoir arrive jusqu'à ce que le président de la Nation n'exécute pas une décision de justice. Impressionnant, mais c'est ainsi.

En conséquence : Lula a-t-il pour vous une très grande dette en matière de Droits de l'Homme ?

Lula et le PT, qui est né comme un grand espoir pour le peuple, spécialement pour les plus pauvres, les plus humbles et maintenant nous nous trouvons devant une situation qui n'est pas ainsi. En vérité, le sujet des Droits de l'Homme reçoit un mauvais traitement de la part du gouvernement. Dans un moment déterminé il avait, au niveau de ministériel, une équipe de travail et celui qui était à la tête était un militant du PT de toute la vie, un ex-prisonnier politique et journaliste à qui ils ont toujours refusé un espace d'importance : Nilmário Miranda. Maintenant, nous avons aux Droits de l'Homme au niveau d'un Secrétariat National, rattaché au bureau du Président.

Quelles sont les principales violations aux Droits de l'Homme au présent dans un pays comme le Brésil ?

Les violations aux Droits de l'Homme ne relèvent pas seulement de la police qui torture et tue. Je dis toujours que, au Brésil, nous avons un grand violateur des Droits de l'Homme qui est l'État National, Provincial et municipal. Parce qu'ils refusent une attention aux enfants, une bonne éducation, ils ne préservent pas la santé publique, ne soignent pas les vieux et tout cela ce sont de violations aux Droits de l'Homme. Au Brésil des choses incroyables arrivent et les gens ne se rendent pas de compte que la qualité de la vie est entrain de disparaître. Tandis que nous traitons le passé, qui est important, nous parlons d'un pays où l'on tue des gens tous les jours. Et spécialement la Police Militaire.

La Police Militaire dépend-elle des forces armées ou est-elle autonome ?

Elle est presque autonome. Il s'agit d'une invention de la dictature des années 68. Mais à Rio Grande do Sul, elle existe presque depuis 170 ans. A San Pablo, il y a presque cent ans, comme dans les Mines Geraes et à Pernambuco, bien avant que fut l'armée du gouverneur de l'état. Ils n'avaient pas d'attributions de police. En 1968, comme je le disais, quand les militaires font le coup à l'intérieur du coup, en décembre de cette année on publie l'acte institutionnel numéro 5 qui finit avec l'*habeas corpus*, établit la censure dans la presse, au théâtre, à la TV et sont aussi créées par décret les Polices Militaires et ils leur donnent des attributions. Les Forces Armées ont fait la constitution, qui n'a été ratifiée par personne, et en 1988, et bien que nous obtenions la nouvelle constitution au Brésil, que nous nommons la Constitution Civile Citoyenne, sous la pression des militaires reste en vigueur la disposition qui fait que la Police Militaire est le domaine des Forces Armées.

Pour vous est-ce complètement absurde ?

J'explique toujours une chose pour que l'on comprenne bien comment est le sujet de la Police Militaire au Brésil,

quelque chose d'aberrant. Le mot police vient du grec, *polis* qui signifie « ville ». Et le mot militaire vient du latin, *milis*, milice. Alors, les militaires sont entraînés pourquoi faire. Pour affronter l'ennemi, pour le vaincre et pour le soumettre à leur volonté. C'est cela d'être militaire. Mais la police a à voir avec le citoyen qui a le droit à une protection. Même un citoyen qui commet un crime a droit à une protection. Ici nous avons une Police Militaire et nous continuons de souffrir de la même impunité.

Pendant ce temps : quelle est la politique pour les millions de pauvres que compte le pays ?

Maintenant la répression est dirigée vers eux. Ceci me fait souvenir des rencontres de l'Église Catholique à Puebla, qui ont été réalisées pour les pauvres. Et c'est pourquoi, je dis toujours qu'ici, au Brésil, la Police avait avant déjà fait le choix pour les pauvres, les trois « **P** » : pauvres, pretos (les noirs) et putes, qui sont les victimes du système.

Quand l'un perçoit qu'au Brésil la banque obtient des bénéfices spectaculaires, quelque chose fonctionne mal.

Traduction de l'espagnol pour *El Correo* de : Estelle et Carlos Debiasi